



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2020-62
Objet : Délibération portant approbation du budget primitif général 2021

Conseillers en exercice	29	Pour	28
Conseillers présents	26	Contre	
Quorum	15	L'an 2020, le 16 décembre 2020 à 19h30, les conseillers communautaires de la Communauté de communes « Les Coteaux Bordelais », légalement convoqués se sont réunis à la salle de l'Odyssée à Carignan de Bordeaux, sous la présidence de Christian SOUBIE	
Conseillers représentés	3		
Suffrages exprimés	28		
Date de convocation	03/XII/2020		
Date d'affichage	04/XII/2020		

Sur proposition du Président, le Conseil élit son secrétaire de séance : **Thierry GENETAY**

Nom	Commune	Présent	Excusé, procuration à
Sandrine ALABEURTHE	Carignan de Bordeaux	X	
Florence ALLAIS	Fargues Saint Hilaire	X	
Axelle BALGUERIE	Tresses	X	
Alain BARGUE	Bonnetan	X	
Jean-Antoine BISCACHIPY	Tresses	X	
Patrick BONNIER	Croignon	X	
Hervé CAZENABE	Camarsac	X	
Christophe COLINET	Carignan de Bordeaux	X	
Céline DELIGNY - ESTOVERT	Pompignac	X	
Dominique DERUE	Bonnetan	X	
Roselyne DIEZ	Tresses	X	
Nathalie MAVIEL FABER	Sallebœuf	X	
Carlos FERREIRA DA SILVA	Sallebœuf		Nathalie MAVIEL FABER
Frédéric GARCIA	Fargues Saint Hilaire	X	
Bertrand GAUTIER	Fargues Saint Hilaire	X	
Thierry GENETAY	Carignan de Bordeaux	X	
Laurent JANSONNIE	Carignan de Bordeaux	X	
Emmanuel KERSAUDY	Sallebœuf	X	
Hélène LABBE	Pompignac	X	
Catherine LAGEYRE	Tresses	X	
Frank MONTEIL	Carignan de Bordeaux	X	
Annie MUREAU LEBRET	Tresses	X	
Isabelle PASSICOS	Carignan de Bordeaux	X	
Natalie ROCA	Fargues Saint Hilaire		Bertrand GAUTIER
Gérard SEBIE	Pompignac	X	
Marie Jeanne SOKOLOVITCH	Camarsac		Hervé CAZENABE
Christian SOUBIE	Tresses	X	
Christophe VIANDON	Tresses	X	
Loïc VIDAL	Pompignac	X	

Affiché, le

17 DEC. 2020

N° 2020-62

Objet : Délibération portant approbation du budget primitif du budget général 2021

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2311-1 et suivants ;
Conformément à l'instruction budgétaire et comptable M14 ;
Considérant le débat d'orientations budgétaires tenu en date du 4 novembre 2020
Considérant l'avis du Bureau communautaire élargi au maire en date du 2 décembre 2020

Rapport de synthèse :

Le budget primitif 2021 est voté avant la clôture de l'exercice 2020. En application de l'instruction budgétaire et comptable M14, ce budget primitif prend en compte les dépenses et recettes nouvelles, les opérations d'ordre (amortissements). Les restes à réaliser et l'affectation du résultat seront quant à eux intégrés lors du vote du budget supplémentaire.

L'exécution du budget 2020 s'est déroulée dans des conditions particulières d'épidémie de COVID-19. Les dépenses de fonctionnement déjà fortement cadrées lors du vote du budget précédent ont été exécutées avec une extrême rigueur.

Le budget 2021 a été élaboré dans le respect des orientations budgétaires définies par le Conseil Communautaire. Le projet a été arrêté par le Bureau et reprend ces lignes directrices :

- Générer des investissements (programme de voirie communautaire, entretien, rénovation et équipement des bâtiments communautaires, aménagement du parc d'activités, chemins de randonnées, mobilités alternatives, ...)
- Maintien d'un haut niveau de prestations sociales (portage de repas, transport à la demande, soutien à la mission locale, aides aux familles avec les crèches, les centres de loisirs, ...)
- Maintien d'une dotation de solidarité communautaire reversée aux communes d'un montant élevé
- Stabilité fiscale.

Ce budget est élaboré dans un contexte national et local difficile.

Aussi, conformément aux discussions en Bureau et lors du débat d'orientations budgétaires, ce budget a été construit en recherchant en permanence un équilibre entre les réductions ou stabilisation des dépenses et maintien de la qualité des services assurés.

Ce travail permet de maximiser la prévision de virement à la section d'investissement.

En fonctionnement – dépenses :

Le chapitre « charge à caractère général » (1 536 K€) est stable par rapport à 2020 et correspond à des crédits devant être reconduits et / ou augmentés (conséquences de la COVID-19) des contrats SSIEG (gestion des centres de loisirs, jeunesse), frelons ... à l'article 611 (> 1 000 K€), les actions culturelles et sportives, les dépenses de fonctionnement de voirie (100 K€), la contribution à des organismes (RGPE, IDDAC, MISSION LOCALE, CLIC,...) et les versements aux communes (96 K€).

Le chapitre des « charges de personnel » (500 K€) est en légère augmentation pour tenir compte des évolutions des charges patronales et salariales, l'éventuel recrutement d'un chargé de mission temporaire et de l'emploi d'agents contractuels pour CAP33 (1 chef de centre et 3 animateurs).

Le chapitre « atténuations de produits » augmente légèrement (2 590 K€). Il correspond à des dépenses obligatoires et facultatives vers les communes et vers l'Etat.

L'attribution de compensation est fixée à 1 330 K€, et la dotation de solidarité à 521 K€.

Le FNGIR quant à lui est de l'ordre de 525 K€ et le fonds national de péréquation intercommunale (FNPIC) est de 213 K€ (en attente du montant définitif).

Le chapitre « autres charges de gestion courante » (3 455 K€) est en hausse. Ce qui permet de prévoir l'augmentation régulière des cotisations aux organisations syndicales. Elle permet également de disposer d'une réserve pour faire face à d'éventuels besoins des associations. Il est fermement rappelé que la Communauté de communes ne peut pas être tenue tant par les évolutions des conventions collectives que par les engagements que prendraient les associations de façon unilatérale.

La subvention accordée au CIAS est équivalente à 2020 (180 K€) pour permettre la bonne prise en compte des portages de repas, du Transport à la Demande et autres aides.

Il est également prévu l'indemnisation des élus et le versement des charges y afférentes (prévision de 72 K€).

Le chapitre « charges financières » (32 K€) prend en compte les intérêts des emprunts inscrits au budget général ainsi que les ICNE (intérêts courus non échus). Il est en diminution cette année encore, en raison de remboursements d'emprunts arrivés à terme.

En fonctionnement - recettes

Le produit des impôts et taxes (8 059 K€) devrait être en augmentation en 2021. La notification de CVAE pour 2021 indique une augmentation de +138 K€, tout comme la TASCOM + 118 K€. Reconduction des montants du BP/BS 2020 pour les autres impôts ou légères augmentations +140 K€ en global.

Il est prévu – 15 K€ pour la taxe de séjour (répercussions COVID-19).

Le montant des dotations de l'Etat (< 700 K€) a été reconduit au même niveau que 2020 (en attente des montants définitifs).

La participation de la Caisse d'Allocation Familiale (CAF) au fonctionnement des services Enfance-Jeunesse est évaluée à 300 K€ pour 2021, soit – 100 K€ par rapport à 2020 en raison d'une prévision de régularisation sur un trop versé pour le PAJ en 2018 et 2019.

Les dépenses et les recettes s'équilibrent parfaitement, en dégagant un autofinancement de 1 296 K€.

Après y avoir prélevé les crédits nécessaires au versement de la Dotation de Solidarité, il est possible d'opérer un versement de 775 K€ de la section de fonctionnement vers la section d'investissement, bien supérieur aux annuités des emprunts.

Les dépenses et les recettes de fonctionnement sont les suivantes (chapitres) :

FONCTIONNEMENT	TOTAL BP 2021
Dépenses - Chapitres budgétaires	
011 - charges à caractère Général	1 536 000,00 €
012 - charges de personnel et frais assimilés	500 000,00 €
014 - atténuation de produits	2 590 500,00 €
65 - autres charges de gestion courante	3 455 800,00 €
66 - charges financières	32 800,00 €
67 - charges exceptionnelles	8 000,00 €
Total Fonctionnement "opérations réelles"	8 123 100,00 €
022 - dépenses imprévues	250 000,00 €
023 - virement à la section d'investissement	775 956,00 €
042 - opérations d'ordre de transfert entre sections	110 000,00 €
Total Fonctionnement autres opérations	1 135 956,00 €
Total Fonctionnement Dépenses	9 259 056,00 €

Recettes - Chapitres budgétaires	TOTAL BP 2021
013 - atténuation de charges	6 000,00 €
70 - produits des services	1 635,00 €
73 - impôts et taxes	8 059 788,00 €
74 - dotations subventions et participations	1 191 133,00 €
75 - autres produits de gestion courante	500,00 €
Total Fonctionnement Recettes	9 259 056,00 €

En investissement

Pour 2021, l'effort en matière de voirie est maintenu à hauteur de 500 K€ (incluant la maîtrise d'œuvre).

Il est prévu pour l'opération « bâtiments » 500 K€ (Salle de rangement annexe Petit Prince, parking Capucine, reconstruction du CLSH Tresses,...), l'opération « équipement du siège » 40 K€ (travaux sur façade, évolution du site internet, intranet, extranet,...), l'opération « matériels d'équipement » 50 K€ (aménagement mobilier structures, équipement culturel), l'opération « zone d'activités » 110 K€ (sécurisation et aménagement notamment paysager), l'opération « chemins / environnement » 80 K€ (étude et travaux de remise en état. Dépenses entièrement remboursées par le Conseil Départemental), l'opération « Domaine de la Fraye » 50 K€.

Une nouvelle opération nommée « mobilités actives » (N°108) est créditée de 40 K€ (étude plan vélo ...) et devra probablement faire l'objet de modification lors du budget supplémentaire (revêtement voie cyclable le long de la RD 936 ...)

Un emprunt de 864 K€ a été inscrit en recettes pour équilibrer le budget 2021. Ce montant sera revu lors de la reprise des résultats.

Les dépenses et les recettes d'investissement sont les suivantes :

- Par opération :

		Dépenses 2021	Recettes 2021
Opération	Désignation	BP	BP
101	Equipement du siège	40 000,00 €	- €
102	Zones d'Activités	110 000,00 €	- €
103	Bâtiments communautaires (crèches, CLSH Tresses)	500 000,00 €	- €
104	Equipement (mobilier structures, équipement culturel)	50 000,00 €	
105	Voiries communautaires	500 000,00 €	- €
106	Chemins / Environnement	80 000,00 €	80 000,00 €
107	Domaine de la Frayse	50 000,00 €	- €
108	Mobilités actives	40 000,00 €	
Total des opérations		1 370 000,00 €	80 000,00 €

- **Hors opérations :**

Dépenses		2021
Chapitre / Article	Désignation	BP 2021
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées		410 000,00 €
16 / 1641	Emprunts -Remboursement Capital	380 000,00 €
168758	Autres groupements THD - GN	30 000,00 €
Chapitre 041 - Opérations patrimoniales		15 000,00 €
041/21318	Opération patrimoniales	10 000,00 €
041/21752	Opération patrimoniales	5 000,00 €
Chapitre 020 - Dépenses imprévues		110 000,00 €
Chapitre 204 - Subvention d'équipement		40 000,00 €
2041581	Bornes électriques avec SDEEG	40 000,00 €
Total hors opérations		575 000,00 €

Recettes		2021
Chapitre / Article	Désignation	BP 2021
021	Virement de la section de fonctionnement	775 956,00 €
040	Opérations d'ordre	110 000,00 €
Chapitre 10 - Dotations, fonds divers...		100 000,00 €
10222	FCTVA	100 000,00 €
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées		864 044,00 €
1641	Emprunt d'équilibre	864 044,00 €
Chapitre 041 - Opérations patrimoniales		15 000,00 €
041/2031	Opérations patrimoniales	10 000,00 €
041/2033	Opérations patrimoniales	5 000,00 €
Total hors opérations		1 865 000,00 €

RECAPITULATIF INVESTISSEMENT	BP 2021
DEPENSES	1 945 000,00 €
RECETTES	1 945 000,00 €

Après avoir entendu l'exposé et pris connaissance du document détaillé joint ;
Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire vote et décide à l'unanimité des suffrages exprimés (abstention Nathalie Roca) :

1. D'adopter le budget primitif 2021 de la Communauté de Communes « Les Coteaux Bordelais » conformément à l'instruction budgétaire et comptable M14, voté par nature avec repérage fonctionnel et équilibré comme suit :
 - a) D'adopter, par chapitre, les dépenses et les recettes de la section de fonctionnement s'équilibrant à **9 259 056 €**

FONCTIONNEMENT	TOTAL BP 2021
Dépenses - Chapitres budgétaires	
011 - charges à caractère Général	1 536 000,00 €
012 - charges de personnel et frais assimilés	500 000,00 €
014 - atténuation de produits	2 590 500,00 €
65 - autres charges de gestion courante	3 455 800,00 €
66 - charges financières	32 800,00 €
67 - charges exceptionnelles	8 000,00 €
Total Fonctionnement "opérations réelles"	8 123 100,00 €
022 - dépenses imprévues	250 000,00 €
023 - virement à la section d'investissement	775 956,00 €
042 - opérations d'ordre de transfert entre sections	110 000,00 €
Total Fonctionnement autres opérations	1 135 956,00 €
Total Fonctionnement Dépenses	9 259 056,00 €
Recettes - Chapitres budgétaires	TOTAL BP 2021
013 - atténuation de charges	6 000,00 €
70 - produits des services	1 635,00 €
73 - impôts et taxes	8 059 788,00 €
74 - dotations subventions et participations	1 191 133,00 €
75 - autres produits de gestion courante	500,00 €
Total Fonctionnement Recettes	9 259 056,00 €

- b) De prévoir un virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement de **775 956 €**
- c) D'adopter les recettes et les dépenses d'investissement qui s'équilibrent à **1 945 000 €**
- d) D'adopter les dépenses nouvelles par « programme / opération » et les recettes de la section d'investissement comme présentés ci-dessous :

- **Par opération :**

		Dépenses 2021	Recettes 2021
Opération	Désignation	BP	BP
101	Équipement du siège	40 000,00 €	- €
102	Zones d'Activités	110 000,00 €	- €
103	Bâtiments communautaires (crèches, CLSH Tresses)	500 000,00 €	- €
104	Équipement (mobilier structures, équipement culturel)	50 000,00 €	
105	Voiries communautaires	500 000,00 €	- €
106	Chemins / Environnement	80 000,00 €	80 000,00 €
107	Domaine de la Frayse	50 000,00 €	- €
108	Mobilités actives	40 000,00 €	
Total des opérations		1 370 000,00 €	80 000,00 €

- **Hors opérations :**

Dépenses			Recettes		
2021			2021		
Chapitre / Article	Désignation	BP 2021	Chapitre / Article	Désignation	BP 2021
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées		410 000,00 €	021 Virement de la section de fonctionnement		775 956,00 €
16 / 1641	Emprunts -Remboursement Capital	380 000,00 €	040 Opérations d'ordre		110 000,00 €
168758	Autres groupements THD - GN	30 000,00 €	Chapitre 10 - Dotations, fonds divers...		100 000,00 €
Chapitre 041 - Opérations patrimoniales		15 000,00 €	10222 FCTVA		100 000,00 €
041/21318	Opération patrimoniales	10 000,00 €	Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées		864 044,00 €
041/21752	Opération patrimoniales	5 000,00 €	1641 Emprunt d'équilibre		864 044,00 €
Chapitre 020 - Dépenses imprévues		110 000,00 €	Chapitre 041 - Opérations patrimoniales		15 000,00 €
Chapitre 204 - Subvention d'équipement		40 000,00 €	041/2031 Opérations patrimoniales		10 000,00 €
2041581	Bornes électriques avec SDEEG	40 000,00 €	041/2033 Opérations patrimoniales		5 000,00 €
Total hors opérations		575 000,00 €	Total hors opérations		1 865 000,00 €

- e) D'adopter les recettes d'amortissement (chapitre 040) : **110 000 €**
f) D'adopter les recettes hors opérations soit FCTVA (compte 1022) : **100 000 €**
g) D'adopter les recettes et dépenses pour avances versées (chapitre 041) : **15 000 €**
h) D'adopter un emprunt d'équilibre (compte 1641) : **864 044 €**

2. D'adopter le budget primitif 2021 du budget général qui s'équilibre en dépenses et en recettes à **11 204 056 €**.

Le Président :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat
- Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télécours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

Fait à Tresses, le 17 décembre 2020

Le Président
Christian SOUBIE

Pour extrait conforme

Bordereau de signature

2020_62

Délibération portant approbation du budget primitif du budget général 2021

Signataire	Date	Annotation
ws Coteaux Bordelais, <i>Parapheur Coteaux Bordelais</i> ws	17/12/2020	
Michaël Ristic, <i>Parapheur DGS Coteaux Bordelais</i>	17/12/2020	
Christian Soubie, <i>Parapheur Président Coteaux Bordelais</i>	17/12/2020	  Certificat au nom de <u>CHRISTIAN SOUBIE</u> (COMMUNE DE TRESSES), émis par <u>CertEurope eID User</u> , valide du 25 avr. 2018 à 11:06 au 25 avr. 2021 à 11:06.
<i>Parapheur Coteaux Bordelais</i> ws		

Dossier de type : Actes // Coteaux_Bordelais_DGS_Président